

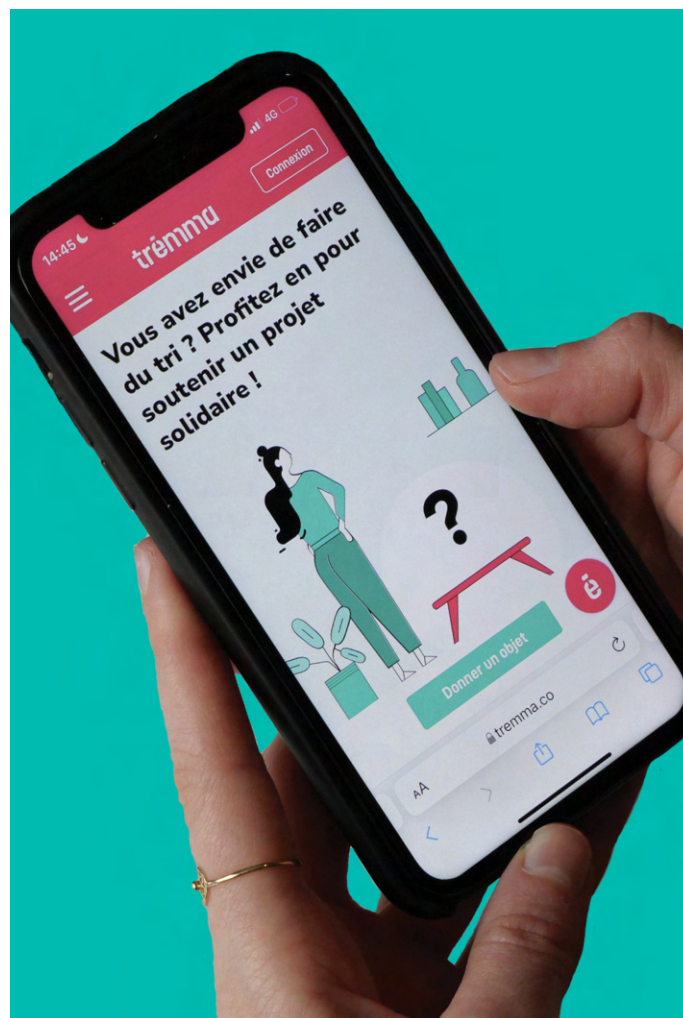
1 an de combat pour la solidarité et le réemploi avec Trémma, la plateforme de dons d'objets en ligne par Label Emmaüs.

Communiqué de presse du 21/01/2022

labelemmaüs
e-shop militant

Trémma, la plateforme de don d'objets en ligne créée par **Label Emmaüs**, souffle sa première bougie et lance pour l'occasion une opération de soutien exceptionnelle sur toute la France avec des groupes comme La Poste ou IDKIDS.

Dans un contexte où la seconde main suscite toujours plus de convoitises, le combat pour changer les habitudes de particuliers adeptes de Vinted et autres géants de la revente, est vital pour défendre le réemploi solidaire, en ligne comme en physique !



15 ans après la mort de l'abbé Pierre, le don d'objets est désormais possible en ligne avec Trémma et les entreprises se joignent à l'effort solidaire

15 ans après le départ de l'abbé Pierre pour ses « grandes vacances » (22 janvier 2007), comme il aimait lui-même à le dire, les 30 000 bénévoles, salarié.e.s, compagnes et compagnons du mouvement Emmaüs, tout comme l'ensemble des acteurs d'un réemploi solidaire, font désormais face à une concurrence croissante sur le marché de la seconde main.

Entre géants du numérique, grandes enseignes et grande distribution, les structures de l'économie sociale et solidaire doivent sans cesse se réinventer. La commercialisation de la seconde main risque en effet de faire oublier peu à peu aux Français.e.s l'importance du don d'objets, moteur de la lutte contre les exclusions du mouvement fondé par l'abbé Pierre il y a plus de 70 ans.



Projet soutenu par **Trémma** : "Se former aux outils numériques pour ne pas être exclu-e". Rencontre avec Jean-François, vice-président de la communauté Emmaüs de Fougères.

Fidèle au leitmotiv d'Emmaüs, "**ne pas subir, toujours agir**", Label Emmaüs a fait le choix de se battre sur le terrain du web pour prolonger en ligne les valeurs du mouvement Emmaüs, celles de l'achat solidaire et de l'insertion professionnelle grâce à sa marketplace et à ses entrepôts logistiques, tout comme celle du don de seconde main au profit de la solidarité grâce à **Trémma**, la plateforme solidaire qui fête déjà son premier anniversaire.

Un anniversaire symbolique, entre défis et opportunités

Pour réussir ce tournant difficile sur le web, [Trèmma](#) peut désormais compter sur le soutien des entreprises, désireuses de s'impliquer et contraintes, dans le cadre de la loi AGEC, à entreprendre des démarches concrètes pour limiter le gaspillage. De nouvelles directives entrent en effet en vigueur dès le début de cette année, laissant entrevoir des opportunités de partenariats essentiels pour dynamiser la boucle du don tout en responsabilisant les entreprises quant aux problématiques de l'insertion et du réemploi.

L'année dernière déjà, Showroomprivé offrait une belle visibilité à la plateforme solidaire tout comme les magasins BHV à Paris où le concept et les objets [Trèmma](#) ont été présentés au public en octobre 2021. En ce début d'année, c'est au tour de la chaîne de magasins dédiée aux vêtements et équipements d'enfants, le Groupe İDKIDS (Okaïdi, Jacadi,...) de s'engager à faire don de plus de 5000 pièces à la plateforme. Des collaborations précieuses et essentielles pour faire bouger les mentalités et faire connaître les projets solidaires au grand public.



Maud Sarda,
Directrice de Label Emmaüs

"Ce n'est pas dans les habitudes d'Emmaüs d'être fataliste, nous sommes à l'origine de l'économie circulaire, bien avant l'invention même de cette terminologie, et nous nous devons d'adopter les codes de consommation d'aujourd'hui pour assurer l'avenir de notre action sociale. La seconde main est désormais un nouvel eldorado sur lequel se jettent beaucoup d'acteurs privés qui oublient souvent au passage les associations historiquement sur le réemploi. Ces acteurs créent-ils des milliers de places d'hébergement et de postes en insertion pour les personnes en situation d'exclusion, en même temps qu'ils captent les produits de seconde main?"

Loi AGEC

Loi anti-gaspillage et économie circulaire :

Début 2022, de nouvelles dispositions de la loi Agec sont entrées en vigueur.

Les entreprises n'ont plus le droit de détruire ou de mettre en décharge des invendus non alimentaires. Elles doivent désormais, les réutiliser, les recycler, les réemployer ou bien les donner à des associations.



"Tous Postiers, tous donateurs" ! Un défi lancé par La Poste pour faire connaître [Trèmma](#)

Un anniversaire haut en couleur pour la plateforme solidaire méritait des animations exceptionnelles ! Grâce à son partenaire privilégié, le Groupe La Poste, [Trèmma](#) a notamment trouvé une façon originale d'étoffer sa communauté de personnes donatrices à travers un défi ludique de grande ampleur.

En effet, une véritable chaîne de solidarité se construit pour l'occasion auprès des 250 000 collaborateurs postiers. Un défi intitulé "tous postiers, tous donateurs" ! L'objectif du défi : 10 000 objets donnés en un mois par les salariés de La Poste ! Un challenge en équipe qui sera complété par une communication auprès des particuliers à travers les réseaux sociaux des postiers.

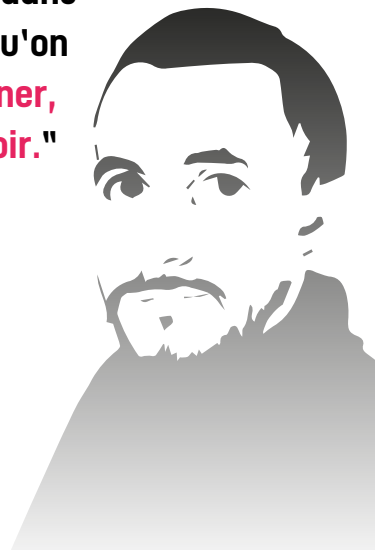


L'équipe du Groupe La Poste qui a remporté le Hackathon solidaire Big Bloom en septembre dernier @Mary-Lou Mauricio

Tout le monde peut entrer dans la boucle du don Trèmma

Car l'objectif de Trèmma reste la sensibilisation des particuliers et l'engagement au quotidien à travers de petits gestes. D'ailleurs, pour impliquer celles et ceux qui ne connaissent pas encore la plateforme, Trèmma lance aussi plusieurs concours et quizz en ligne : des cartes cadeaux pour la personne qui donnera l'objet le plus insolite ; pour celle qui racontera l'histoire la plus émouvante autour du don ; et même une chasse aux trésors réalisée par des influenceuses pour dénicher certaines des pépites mises en ligne sur la boutique Trèmma... Des initiatives originales pour repenser l'acte du don et qui auraient sans doute été encouragées par l'abbé Pierre. Le créateur du mouvement n'était en effet jamais à court d'idées pour faire émerger la solidarité, cela même durant les périodes les plus sombres, et pour redonner

"On n'est jamais
heureux que dans
le bonheur qu'on
donne. Donner,
c'est recevoir."



Les chiffres clés de Trèmma



12

PROJETS SOLIDAIRES



6 318

ANNONCES CRÉÉES

"Une manière ingénieuse d'être à la fois solidaire et
impliqué dans une économie circulaire".

André S, client

À propos de Trèmma

Le donateur-la donatrice crée une annonce sur tremma.co comme il-elle l'aurait fait sur une plateforme du type Vinted ou Le Bon Coin. Celle-ci est ensuite reprise par un-e salarié-e en insertion qui la complète et la met en vente sur label-emmaus.co. Si l'annonce trouve preneur-euse, le produit de la vente est intégralement reversé au projet solidaire choisi par le donateur-la donatrice. Ce dernier-cette dernière peut donc donner une seconde vie aux objets dont il-elle souhaite se séparer tout en participant au financement de projets solidaires.



Apprenant.e.s de Label Ecole, photographie pour illustrer le projet "Permettre l'accès à la formation grâce à une plateforme e-learning inclusive".

CONTACT PRESSE

Kadja El Goufi
kelgoufi@label-emmaus.co
06 34 10 30 01